



## **Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

### **Enquête publique du 22 janvier au 22 février 2025**

Propriétaire	Commune d'Echandens
Parcelle N°	83
Adresse	Cimetière
Nombre d'arbres	1
Essence	cèdre du Liban
Motif	branches sèche, l'arbre sèche avec le temps
Compensation	oui
Essence	5 hêtres pourpres <i>Fagus sylvatica</i> « <i>Atropunicea</i> »

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 22 janvier 2025  
CBE/ejo--52244